

LE SENTIER DE LA PLAGE

Départ de l'Office de Tourisme...

- 1) Partir en direction du camping. Sur le mur de l'entrée du camping : [Chemin de Praires](#)
- 2) Prendre la passerelle sur le Palais : [Vivonne Plage](#)
- 3) A l'entrée du site de la plage, traverser la plage puis la passerelle.
Au pied de la passerelle tourner à gauche : [la Source Marot](#)
- 4) A la source, faire demi-tour. Retour au pied de la passerelle : [la Biodiversité](#)
- 5) Suivre le sentier en bordure de la rivière : [le Clain](#)
- 6) Prendre le sentier à gauche dans la prairie, jusqu'au panneau : [Les Fauches Tardives](#)
- 7) Suivre le chemin. Au pont SNCF, prendre à droite jusqu'au pont de la rivière : [La Légende du Gouffre](#)
- 8) Traverser la route. Prendre l'escalier. Traverser la petite passerelle.
Tourner à droite. Passer devant le local de canoë : [Les Tanneries](#)
- 9) Suivre le sentier dans le parc de Vounant : [Les Moulins de Vivonne](#)
- 10) Suivre le sentier dans le parc de Vounant : [La Vonne](#)
- 11) Suivre le sentier dans le parc de Vounant : [La Maison Noble de Vounant](#)
- 12) Aller jusqu'à la sortie du parking et prendre à droite : [Le Pont des Carmes](#)
- 13) Traverser le pont à droite. Au bout du Pont des Carmes : [Le Couvent des Carmes](#)
- 14) Aller en face du fronton de la mairie, au niveau du portail : [le Blason de Vivonne](#)
- 15) Reprendre la rue de la Mairie jusqu'au carrefour de la Grand'Rue et l'angle de la rue Bourumeau, coté droit : [l'Ancienne Poste et le Route Napoléon](#)
- 16) Continuer sur la rue de la Mairie à Gauche (80m) : [La Maison Dorlac](#)
- 17) Continuer sur la rue jusqu'au parking derrière l'église, place de Lhora : [L'ancien Prieuré de Vivonne](#)
- 18) Continuer la rue à gauche jusqu'à la maison de Mr Pétonnet : [La Maison Péthonnet](#)

....Retour à l'Office de tourisme